

AAEN-CI Action pour l'Avenir de l'Environnement

La Fondation AAEN-CI (Action pour l'Avenir de l'Environnement Naturel en Côte d'Ivoire) est une organisation **à but non lucratif**, indépendante, laïque et apolitique, dont le siège est situé à Bingerville. Avec des compétences étendues de ses Fondateurs en botanique et entomologie et en horticulture, et en TIC, elle agit dans le domaine de l'environnement et du tourisme vert (écotourisme). La Fondation a élaboré plusieurs projets dans les domaines de l'environnement en Côte d'Ivoire, depuis les classes vertes destinées aux écoliers ou collégiens jusqu'à la réalisation d'un grand jardin botanique doté de tous les attributs du genre en passant par diverses contributions à la reforestation et à la restauration de la biodiversité. La Fondation AAEN-CI est entièrement financée par la générosité de ses fondateurs, de ses membres et de ses mécènes.

AAEN-CI est une organisation de terrain, viscéralement attachée aux résultats concrets et opposée au gaspillage, qu'il s'agisse d'énergie, de matériaux ou d'argent. Elle veille donc à l'exploitation maximale de ses investissements au bénéfice exclusif de l'environnement, elle s'oppose aux charlatans et aux détournés d'argent public et de subventions, ainsi qu'à la mauvaise foi et la propagation d'idées fausses en matière d'environnement par des personnes ou structures avides de profit matériel et peu soucieuses de la pérennité de la biodiversité.

AAEN-CI Les Projets

Le premier projet de la Fondation est de s'établir solidement et dans cet esprit, d'œuvrer dans deux directions : construire un nouveau siège à la mesure de ses projets et se faire mieux connaître.

Le deuxième aspect important est d'éduquer et de sensibiliser les populations. Des outils déjà opérationnels et plusieurs projets vont dans ce sens : les sites Internet, la lettre d'information, les programmes de classes vertes que nous pouvons proposer aux enseignants et directeurs d'établissements scolaires, ainsi que notre participation à divers événements. Des documents audiovisuels à visée pédagogique sont en cours d'élaboration. Une vaste base de données d'espèces végétales et animales, richement documentée, est en cours de développement et sera accessible aux membres de la Fondation, ainsi qu'aux enseignants et chercheurs habilités et à certains de nos partenaires.

Le troisième axe est la connaissance du terrain. Nous effectuons régulièrement des missions exploratoires pour prendre connaissance de l'état des zones sensibles ou non, protégées ou non, et, dans certains

cas, nous le faisons de manière récurrente pour évaluer l'évolution de la situation et de la biodiversité.

Enfin, le quatrième axe, et non des moindres, est la préservation et la reconstruction, lorsque c'est possible, de l'environnement naturel. Des partenariats sont à l'étude avec des collectivités locales, des autorités, des ONG ou plus simplement des groupes de jeunes, pour la préservation d'espaces menacés (mangroves...). Nous développons une stratégie particulière en matière de reconstitution de forêts dans laquelle on privilégie la biodiversité et la sauvegarde d'essences endémiques et précieuses, négligées dans les approches conventionnelles et, par conséquent, gravement menacées de disparition. Nous cherchons donc à développer en divers points du territoire des pépinières d'arbres de reforestation permettant de mettre à la disposition des collectivités des plants pour régénérer ou créer des forêts d'un grand intérêt touristique et écologique local.

La synthèse s'établit dans notre projet d'un grand jardin botanique à part entière, c'est-à-dire jouant son rôle de vitrine de la biodiversité et d'attrait touristique de niveau international, de lieu de détente, de support à l'éducation des populations, mais aussi de centre de recherches et d'outil de préservation d'espèces végétales menacées.

AAEN-CI Comment soutenir et devenir membre ?

On peut soutenir la Fondation AAEN-CI de diverses manières, au-delà des simples encouragements verbaux !

La démarche la plus simple consiste à adhérer à la Fondation. C'est gratuit ! Il suffit d'en faire la demande (par exemple en ligne, sur le site www.aaen-ci.org), de lire et approuver les statuts et la Charte de la Fondation, disponibles en téléchargement sur le site, et de décrire ses motivations. L'adhésion est soumise à l'approbation des Membres Fondateurs, ce qui, dans la pratique, ne devrait poser aucun problème.

Il est possible d'aider la Fondation en lui facilitant l'accès à diverses instances, ou simplement en faisant la promotion de ses actions.

Bien entendu, la Fondation est ouverte à toutes formes de mécénat, dans les limites des Lois et Règlements et conformément à ses Statuts, ce qui, éventuellement, ouvre droit à la qualité de Membre bienfaiteur.

Les collectivités locales et les Sociétés commerciales et industrielles soucieuses d'environnement peuvent aussi nouer des partenariats gagnant-gagnant avec la Fondation, qui se fera un plaisir d'apporter ses compétences en matière environnementale à chaque fois que cela sera nécessaire.



AAEN-CI et le tourisme vert

Le bras séculier de la Fondation AAEN-CI est le tourisme vert. Pour soutenir ses actions et projets, la Fondation AAEN-CI propose des circuits écotouristiques complets, d'une durée de 5 à 15 journées, en petits groupes de 10 à 12 personnes au maximum. Grâce à des partenariats avec les opérateurs concernés, ces circuits comprennent l'accueil, le transport et l'hébergement en hôtels, la restauration et des visites de sites remarquables du point de vue de l'environnement (forêts, fleuves, mangroves, parcs nationaux, jardins...) et/ou des filières agro-industrielles (plantations, usines), commentées et expliquées par un spécialiste de la Fondation et/ou un guide qualifié et reconnu comme tel par la Fondation. Pour éviter des désagréments et mauvaises surprises à ses visiteurs, La Fondation ne propose que des excursions, visites, hébergements et restaurants qu'elle a validés par l'expérience pratique et pour lesquels elle a conclu des partenariats stables. Ce n'est qu'à cette condition qu'une étape est inscrite dans ses programmes.

Pour le moment, les circuits proposés par la Fondation couvrent uniquement le Sud de la Côte d'Ivoire, d'Adiake à San Pedro en passant par Grand Bassam, Grand Lahou et Sassandra. A partir de 2016, la Fondation étend sa zone d'action en incluant la zone de Yamoussoukro et la Région des Lacs dans ses programmes.



AAEN-CI

Pour plus de renseignements sur la Fondation AAEN-CI, ses projets et ses actions, on pourra se reporter aux sites Internet www.aaen-ci.org (site principal de la Fondation) et www.tourisme-ci.com (site de promotion du tourisme vert).



AAEN-CI

Action pour l'Avenir de l'Environnement Naturel en Côte d'Ivoire
Fondation privée laïque et indépendante, à but non lucratif



BP129 BINGERVILLE COTE D'IVOIRE
Tél. +225 22 40 20 01 Cell : +225 02 58 02 27
www.aaen-ci.org www.tourisme-ci.com